Bohnenkamp
Moving Professionals

01.05.2025

JANTES

Groupe de produits	Jantes
Numéro d'article	32012902
Taille de jante valide	AG 24.00 x 26.5 TH2
Connexion jante	10/281/335
Modèle des trous de boulons	A3
Couleur de la jante	Argenté
Marque	Moveero
Série de jantes	Profiline

Informations techniques

Capacité de charge jantes 1 [kg]	10200
Vitesse jantes 1 [km/h]	40
Capacité de charge jantes 2 [kg]	7500
Vitesse jantes 2 [km/h]	65
Vitesse maximale [km/h]	65
Type de propulsion	Angetriebene & gezogene Achse
Nettogewicht [kg] (gültig)	96,00
Bourrelet	TH2
En une ou plusieurs pièces	einteilig
Matériau de la jante	Acier
RAL	RAL9006

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Cavité scellée	non
Épaisseur du voile [mm]	12
Moletage	sans knurling
Verschweißung beidseitig	non
Trous de ventilation	non
Centrage de jante	BZ
Nombre de trous de boulons	10
Modèle des trous de boulons EUWA	B22 ES 36
Diamètre du trou de boulon [mm]	27
Fraisure	Bille
Chanfrein conique [mm]	R18
Diamètre du trou du moyeu [mm]	281
Diamètre du cercle des trous de boulons [mm]	335
Siège de vanne	ALV
Diamètre du trou de la valve [mm]	15.7
Valve pré-assemblée	non
TPMS-kompatibles Ventil	non

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.